

This pdf is a digital offprint of your contribution in A. Wénin (ed.), *La contribution du discours à la caractérisation des personnages bibliques*, ISBN 978-90-429-4245-5

https://www.peeters-leuven.be/detail.php?search_key=1081263&series_number_str=311&lang=en

The copyright on this publication belongs to Peeters Publishers.

As author you are licensed to make printed copies of the pdf or to send the unaltered pdf file to up to 50 relations. You may not publish this pdf on the World Wide Web – including websites such as academia.edu and open-access repositories – until three years after publication. Please ensure that anyone receiving an offprint from you observes these rules as well.

If you wish to publish your article immediately on open-access sites, please contact the publisher with regard to the payment of the article processing fee.

For queries about offprints, copyright and republication of your article, please contact the publisher via peeters@peeters-leuven.be

BIBLIOTHECA EPHEMERIDUM THEOLOGICARUM LOVANIENSIIUM

CCCXI

LA CONTRIBUTION DU DISCOURS À LA CARACTÉRISATION DES PERSONNAGES BIBLIQUES

Neuvième colloque international du RRENAB,
Louvain-la-Neuve, 31 mai – 2 juin 2018

ÉDITÉ PAR

ANDRÉ WÉNIN

PEETERS
LEUVEN – PARIS – BRISTOL, CT
2020

TABLE DES MATIÈRES

Introduction (A. WÉNIN).....	XI
------------------------------	----

I. CONFÉRENCES

Jarmila MILDORF (Paderborn)	
Functions of Fictional Dialogue: Narratological and Historical Perspectives	3
André WÉNIN (Louvain-la-Neuve)	
Quand les personnages se dévoilent par leur rhétorique: Récits vétérotestamentaires.....	25
Yvan BOURQUIN (Lausanne – Genève)	
La dimension polyphonique du récit de Marc: Paroles et personnages.....	49
Céline ROHMER (Montpellier)	
Faire dire pour faire parler, ou comment la parole de Dieu se mêle au discours des hommes	67

II. SÉMINAIRES

Caractérisation d'un personnage par ses discours (et ceux des autres) dans le cycle d'Abraham

Introduction (S. DE VULPILLIÈRES)	89
Erwan CHAUTY (Paris)	
Abraham, patriarche machiavélique ou tacticien sans stratégie?	91
Sylvie DE VULPILLIÈRES (Paris)	
Sarah, belle victime ou maîtresse femme?.....	103
Gérard BILLON (Paris)	
Le SEIGNEUR, Dieu de mon maître Abraham	115

Paroles dites, Paroles à dire: Variations sur le discours cité

Introduction méthodologique (J.-P. SONNET)	127
Laura INVERNIZZI (Milan)	
L'articulation des voix divine et prophétique en Exode 3–7 ...	135

Jean-Pierre SONNET (Rome)	
Voix divines dans le cantique de Moïse (Deutéronome 32). . . .	153
Béatrice OIRY (Paris)	
«Ce sera pour nous un signe» (1 S 14,8): Statut et fonctions du discours cité en 1 S 14,1-15	175
 <i>L'apport du discours direct à la caractérisation du personnage de Gédéon (Jg 6-9)</i>	
Catherine VIALLE (Lille) – Marguerite ROMAN (Louvain-la-Neuve) – Constantin POGOR (Strasbourg)	
D'élû à tyran, itinéraire d'un juge à double tranchant	193
 <i>Les prises de parole prophétiques, lieu de caractérisation du peuple et de Dieu</i>	
Introduction (E. DI PEDE)	221
Dany NOCQUET (Montpellier)	
Les discours d'Élisée et du roi dans la délivrance de Samarie (2 R 6,24-7,20)	223
Elena DI PEDE (Metz)	
Les prises de parole prophétiques, lieu de caractérisation du prophète, des gouvernants, du peuple et de Dieu: Le cas d'Am 7,1-8,3	235
 <i>Les paroles de Jésus ressuscité: Une nouvelle caractérisation?</i>	
Introduction (N. BONNEAU)	251
Normand BONNEAU (Ottawa)	
Direct Reported Speech and the Risen Jesus in John	253
Geert VAN OYEN (Louvain-la-Neuve)	
La caractérisation de Jésus par le discours direct en Mt 28	267
Yvan MATHIEU (Ottawa)	
Quand la Parole doit être appuyée par le geste: Les paroles du Ressuscité en Luc 24	281
 <i>Le «je» de Paul ou la construction discursive d'un personnage chez Paul et après Paul</i>	
Introduction (S. BÉLANGER – A. GIGNAC)	289

Alain GIGNAC (Montréal)

- La construction du personnage apostolique en 1 Th 2–3 (nourrissons, mère, père, orphelins – et frères), ou quand une subjectivité cherche (et réussit) à se dire. 291

Pierre DE SALIS (Lausanne)

- «Moi, Paul, en personne je vous exhorte...» (2 Co 10,1): La posture d'épistolier comme acte d'autorité personnelle 309

Priscille MARSCHALL (Lausanne)

- «J'ai parlé comme un fou! Vous m'y avez contraint» (2 Co 12,11): La mobilisation de l'interdiscours en 2 Co 10–13 au service d'un éloge de soi 317

Régis BURNET (Louvain-la-Neuve)

- «Petit fait vrai» et construction du personnage: Réflexions sur 2 Tm 4,13. 331

Anne PASQUIER (Québec)

- La figure de Paul dans la *Correspondance apocryphe entre Paul et les Corinthiens*: Une autorité et une légitimité à reconstruire . 343

Steeve BÉLANGER (Louvain-la-Neuve – Paris)

- «Εγώ εἶμι»: L'auto-caractérisation du personnage de Paul dans ses discours apologético-biographiques (Ac 21–26). 355

III. AUTRES CONTRIBUTIONS

Audrey WAUTERS (Louvain-la-Neuve)

- «Voici le maître des rêves»: Le rapport entre discours direct et ironie dramatique en Gn 37; 42–43 371

Conrad Aurélien FOLIFACK (Abidjan)

- La caractérisation de Job par Éliphez 379

INDEXES

- ABRÉVIATIONS 397
INDEX ONOMASTIQUE 399
INDEX DES RÉFÉRENCES 407

«PETIT FAIT VRAI» ET CONSTRUCTION DU PERSONNAGE

RÉFLEXIONS SUR 2 Tm 4,13

τὸν φαιλόνην ὃν ἀπέλιπον ἐν Τρωάδι παρὰ Κάρπῳ ἐρχόμενος φέρε, καὶ τὰ βιβλία μάλιστα τὰς μεμβράνας. — Le manteau que j'ai laissé à Troas chez Carpos, apporte-le en venant, ainsi que les livres, surtout les parchemins.

Si l'on admet que la *Seconde épître à Timothée* est pseudépigraphique, la sollicitation formulée en 2 Tm 4,13 engendre une vraie difficulté. En effet, dans le cadre d'un écrit postérieur à la mort de l'apôtre, il ne s'agit pas – comme ce serait le cas d'un écrit authentique – d'une véritable requête. Tout autant que le «Paul» qui s'exprime ici, manteaux, livres et parchemins sont des êtres de papier, des fictions littéraires. Pour caractériser le rôle de cette sollicitation, par ailleurs assez terre-à-terre, les exégètes contemporains fournissent une réponse de nature purement littéraire elle aussi: l'auteur apporterait des détails réalistes pour faire accroire l'authenticité de la lettre. Ces petits détails faux sont inclus pour «faire vrai». Et c'est là où le bât blesse les tenants d'une théorie «innocente» de la pseudépigraphie: avoir fait un faux aussi manifeste dénote une certaine obstination à créer de l'illusion, et donc de tromper. Peut-on se satisfaire de cette théorie qui fait de ce verset un pur vecteur de réalisme et ne faut-il pas y voir une volonté de construire le personnage de Paul? Dans une réflexion sur la construction de l'identité des personnages par ce qu'ils disent d'eux-mêmes, ce verset de 2 Tm 4,13 constitue un cas d'école pour interpréter la place des *realia* dans les discours.

I. 2 Tm 4,13 COMME VOLONTÉ DE FAIRE ACCROIRE L'AUTHENTICITÉ

Depuis la caractérisation, de plus en plus consensuelle depuis le XIX^e siècle, des Pastorales comme écrits pseudépigraphiques, 2 Tm 4,13 a été interprété comme un verset servant à accréditer l'authenticité de la lettre dans son entier. Avant de voir pourquoi, rappelons son contenu.

1. Analyse de la demande

«Paul», qui demande à Timothée de le rejoindre dans sa prison, prévoit qu'il fasse une halte à Troas (aussi connue sous le nom d'Alexandrie de

Troade), sur l'embouchure du Scamandre. Paul était passé maintes fois dans cette ville (Ac 16,8; 20,5; 2 Co 2,11) et avait laissé chez un chrétien nommé «Fruit» (Κάρπος) – inconnu par ailleurs – plusieurs objets qu'il charge son disciple de récupérer¹.

Le manteau de voyage, ou pénule, vient du latin *pænula*, et peut s'orthographier φελόνης mais aussi φαινόλης ou φαινόλιον, qui est une curieuse métathèse qui pourrait s'expliquer par le fait que *pænula* et φαινόλης viennent d'un même mot qui a évolué différemment². Ce cas, rare, de double emprunt, traduit la popularité de ce vêtement, très commun dans l'Antiquité, une sorte de manteau de campagne, selon Dom Calmet³ ou de cape à vélo comme le disait J.N.D. Kelly avec un soupçon d'humour britannique⁴. Le latin va donner le français «chasuble»⁵, ce qui décrit assez exactement sa forme. Il est par excellence l'attribut du voyageur, comme le montrent les fascinantes archives d'un certain Théophane qui fit un voyage d'affaires d'Hermoupolis à Antioche de Syrie vers 320 et qui tenait ses comptes de voyage. On le voit dépenser régulièrement des sommes conséquentes pour envoyer ses pénules chez le teinturier (en particulier P. Rylands IV, 629, comptes du mois de paṓni, mai-juin)⁶. Une liste de voyage confirme l'importance de ce vêtement, le P. Gen 1,80 (vers 375-400), qui mentionne l'objet à côté du σαβάνιον (la serviette), du φακιάριον (le mouchoir), et du στιχάριον (le gros manteau, la «dou-doune»).

Les deux autres objets sont quasiment synonymes (βιβλίον et μεμβράνα). L'un est un terme grec pour dire le rouleau de papier ou de parchemin, l'autre est un terme latin (*membrana*) pour parler du parchemin. Il convient de retenir cette double origine, sur laquelle vont s'arrêter

1. C. SPICQ, *Saint-Paul: Les Épîtres pastorales* (EB), Paris, Gabalda, 1947, p. 392.

2. J.H. MOULTON, *A Grammar of New Testament Greek*, t. 2, Edinburgh, T&T Clark, 1963, p. 106. Maurice Leroy précise: «En somme, ce sont deux grands faits de civilisation que résume l'évolution du mot *pænula*: les Romains empruntèrent le terme aux Grecs lors de l'hellénisation de la culture romaine, et le monde grec en réapprit l'usage lorsqu'il fut soumis au pouvoir de Rome». M. LEROY, *Pænula*, dans *Latomus* 3 (1939) 1-4, p. 4.

3. A. CALMET, *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament: Épîtres de Paul*, t. 2, Paris, Emery, 1716, p. 492.

4. J.N.D. KELLY, *A Commentary on the Pastoral Epistles*, London, A. & C. Black, 1976, p. 215.

5. H. LECLERCQ, *Chasuble*, dans F. CABROL – H. LECLERCQ (éds), *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, Letouzey et Ané, 1913, 1174-1199. Voir surtout les pp. 1179-1194.

6. Sur ces archives, voir J.F. MATTHEWS, *The Journey of Theophanes: Travel, Business, and Daily Life in the Roman East*, New Haven, CT, Yale University Press, 2006, pp. 109-115 (trad. du P. Rylands 629) et 162-163 (analyse). Voir aussi les exemples donnés par M. DIBELIUS – H. CONZELMANN, *Die Pastoralbriefe* (Handbuch zum Neuen Testament, 13), Tübingen, Mohr, 1966, p. 92; SPICQ, *Saint-Paul* (n. 1), p. 392.

les commentateurs, comme le verra. Comment comprendre cet hendiadys? Tout dépend de la façon d'interpréter *μάλιστα*. Le sens habituel de cet adverbe est de donner une précision dans un ensemble («en particulier»): on comprend alors que Paul a laissé plusieurs supports écrits à Troas et qu'il recommande à Timothée de n'emporter ceux qui sont en parchemin. Mais, dans un article fameux, Theodore Cressy Skeat⁷ affirme que dans le grec du 1^{er} siècle, *μάλιστα* peut introduire une clarification («c'est-à-dire»): l'apôtre expliquerait donc ce qu'il faut entendre par «les rouleaux». Forts de ces considérations, les exégètes ont rivalisé d'ingéniosité. Les uns ont supposé que les rouleaux étaient des feuilles collées entre elles, et donc des «livres», et les *membrana* des feuilles éparses, une sorte de carnet de notes⁸; les autres ont estimé que les *biblia* étaient les livres sacrés (l'Ancien Testament, toujours sous forme de rouleau) et les *membrana* des recueils des paroles de Jésus⁹, ou bien des écrits de Paul¹⁰. Peut-être faut-il être plus prudent, et penser avec Kelly, qu'il s'agit simplement de deux formes de présentation des écrits: rouleau et codex¹¹.

2. Sens de la demande

Si les rouleaux et les codex ont quelque prestige, que vient faire le manteau qui assimile Paul à un quelconque baroudeur oublieux de ses hardes? La réponse quasi unanime des chercheurs est la suivante: cela sert à engendrer de la fiabilité. C'est celle de Joachim Jeremias qui remarque que 2 Tm 4,13 a longtemps constitué *das Hauptargument für die Echtheit der Pastoralbriefe*¹². Son pouvoir de réalisme est tel que

7. T.C. SKEAT, 'Especially the Parchments': A Note on 2 Timothy iv. 13, dans *Journal of Theological Studies* 30 (1979) 173-177.

8. Voir le ch. 2 de T. DORANDI, *Le Stylet et la Tablette: Dans le secret des auteurs antiques* (L'Âne d'or, 12), Paris, Les Belles Lettres, 2000; R. FALCONER, *The Pastoral Epistles*, Oxford, Clarendon, 1937, p. 98; G. WOHLBERG, *Die Pastoralbriefe* (Kommentar zum Neuen Testament, 13), Leipzig, Deichert, 1911, p. 340; SPICQ, *Saint-Paul* (n. 1), p. 815.

9. D. GUTHRIE, *The Pastoral Epistles: An Introduction and Commentary* (Tyndale New Testament Commentaries), Leicester, InterVarsity; Grand Rapids, MI, Eerdmans, 1990, p. 185.

10. H.J. HOLTZMANN, *Die Pastoralbriefe*, Leipzig, Engelmann, 1880, p. 454; N. BROX, *Die Pastoralbriefe* (Regensburger Neues Testament, 7.2), Regensburg, Pustet, 1969, p. 273; A.T. HANSON, *The Pastoral Letters* (Cambridge Bible Commentary, 10), Cambridge, University Press, 1966, p. 102.

11. KELLY, *Pastoral Epistles* (n. 4), p. 216.

12. J. JEREMIAS – A. STROBEL, *Die Briefe an Timotheus und Titus. Der Brief an die Hebräer* (Das Neue Testament Deutsch, 9), Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1968. Cité par BROX, *Pastoralbriefe* (n. 10), p. 271.

certaines vont jusqu'à dire qu'il s'agit du seul passage authentique de la lettre, car il a été interpolé d'une lettre de la main de l'apôtre¹³. Mais la comparaison avec l'épistolaire antique confirme que les données personnelles sont un topos de la lettre hellénistique et donc la majorité des exégètes considèrent que l'auteur a pu ajouter ces *realia* pour créer un effet de réalité¹⁴. Ils entrent dans un dispositif littéraire destiné à produire de la crédibilité¹⁵, à rendre vraisemblable une situation banale¹⁶ à partir de connaissances «historiquement plausibles»¹⁷. *Mutatis mutandis*, manteaux, rouleaux et codex jouent le même rôle que le baromètre de Mme Aubain dans «Un Cœur simple», le premier des *Trois contes* de Flaubert. Ils ne sont pas utiles à la diégèse ou à l'argumentation. Comme le disait Barthes dans un article resté fameux, ils n'ont pas de fonction apparente, mais sont une sorte de «luxue de la narration» qui contribue à créer une «illusion référentielle», qui collabore donc à l'«effet de réel»¹⁸.

Ce rôle purement mimétique (dans le sens qu'il montre le réel) explique certainement pourquoi ceux qui cherchent à définir le sens de la présence de ces objets dans la lettre parviennent à des résultats rigoureusement contradictoires. Pour les uns, ils prouvent à l'évidence l'autosuffisance de l'apôtre¹⁹ présenté comme un voyageur indépendant; pour les autres, ils expriment une marque de sa dépendance envers ses communautés²⁰, puisqu'il a besoin de Timothée pour retrouver son activité d'écrivain. Assumant le caractère radicalement littéraire de ces notations, certains

13. HANSON, *Pastoral Letters* (n. 10), p. 97; M. PRIOR, *Paul the Letter Writer and the Second Letter to Timothy* (JSNTS, 23), Sheffield, JSOT Press, 1989, p. 150.

14. N. BROX, *Zu den persönlichen Notizen der Pastoralbriefe*, dans *BZ* 13 (1969) 76-94. Voir également J. LUTTENBERGER, *Prophetenmantel oder Bücherfutteral? Die persönlichen Notizen in den Pastoralbriefen im Licht antiker Epistolographie und literarischer Pseudepigraphie* (Arbeiten zur Bibel und ihrer Geschichte, 40), Leipzig, Evangelische Verlagsanstalt, 2012, pp. 44-84 et 181-201.

15. BROX, *Pastoralbriefe* (n. 10), p. 273.

16. Y. REDALIÉ, *Le rôle de la figure de Paul dans la théologie des épîtres pastorales*, dans *Revue Biblique* 115 (2008) 596-612, p. 602; L.T. JOHNSON, *The First and Second Letters to Timothy* (AB, 35A), New York, Doubleday, 2001, p. 440.

17. A. WEISER, *Der zweite Brief an Timotheus* (EKK, 16/1), Düsseldorf – Zürich, Benziger, 2003, p. 320.

18. R. BARTHES, *L'effet de réel*, dans *Communications*. 11: *Le vraisemblable* (1968) 84-89. *Mea culpa*, j'avais, *in illo tempore*, fait moi aussi ce rapprochement: R. BURNET, *Épîtres et lettres I^{er}-II^e siècle: De Paul de Tarse à Polycarpe de Smyrne* (LD, 192), Paris, Cerf, 2003, pp. 275-276.

19. L. OBERLINNER, *Die Pastoralbriefe. Kommentar zum zweiten Timotheusbrief* (HTK. NT, 11/2.2), Freiburg i.Br., Herder, 1995, p. 167; P. TRUMMER, *Die Paulustradition der Pastoralbriefe* (Beiträge zur biblischen Exegese und Theologie, 8), Frankfurt a.M. – Bern – Las Vegas, NV, Lang, 1978, pp. 80-86.

20. WEISER, *Timotheus* (n. 17), p. 319; E.K. SIMPSON, *The Pastoral Epistles*, London, Tyndale Press, 1954, p. 159.

n'hésitent pas à leur conférer une fonction symbolique. Ainsi a-t-on pu soutenir qu'ils servent à révéler le passage de témoin entre les générations, puisque Timothée est chargé du manteau de Paul, comme Élie laisse le sien à Élisée²¹, ou bien qu'ils constituent une sorte de polémique contre les gymnosophistes qui, comme leur nom l'indique, se promenaient tout nus²². On n'est pas très loin des théories d'Annette Merz qui voit dans cette lettre une double pseudépigraphie (des destinataires et de l'auteur) qui donne le spectacle de l'évangélisation de la seconde génération²³.

II. UNE LECTURE ABSOLUMENT NOUVELLE

La difficulté principale de ces théories, c'est que si elles étaient si évidentes et si claires, on ne voit pas pourquoi personne ne les a professées plus tôt. En effet, forts de nos méthodes et de nos certitudes sur l'Antiquité, nous déclarons souvent que les textes produisent tel ou tel effet sur leurs lecteurs, sans penser à vérifier si c'est vraiment le cas dans l'histoire. Or, quand on regarde comment le texte a été commenté, on s'aperçoit que ce n'est pas du tout ce qui a été compris. Bien entendu, puisque le texte a été reçu comme authentique, il ne faut pas s'attendre à ce que les lecteurs du passé aient pu construire une quelconque théorie de l'effet de réel. Mais l'idée même que ce détail soit oiseux ou qu'il puisse être symbolique ou polémique leur est totalement étrangère. Car, et c'est une vraie surprise pour nous, modernes, à quelques rares exceptions près, ils ne s'intéressèrent qu'à la pénule, en délaissant les rouleaux et les codex. Tous voulurent élucider la présence de ce vêtement dans une lettre de Paul et trois explications furent apportées.

1. *La pénule est un manteau*

Lorsque les Pères font l'hypothèse que *φελώνης* désigne bien un manteau, ils multiplient les explications pour justifier sa présence. Dans son commentaire sur les épîtres pauliniennes, Jérôme, par exemple, remarque que Paul ne dit pas «mon manteau», mais «le manteau», et suppose que

21. H. BOJORGE, *El poncho de san Pablo: Una posible alusión a la sucesión apostólica en II Timoteo 4,13*, dans *Revista Bíblica* 42 (1980) 209-224.

22. PRIOR, *Paul the Letter Writer* (n. 13), p. 152.

23. A. MERZ, *Die fiktive Selbstauslegung des Paulus: Intertextuelle Studien zur Intention und Rezeption der Pastoralbriefe* (Novum Testamentum et Orbis Antiquus, 52), Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht; Fribourg/CH, Academic Press, 2004; WEISER, *Timotheus* (n. 17), p. 319.

ce n'est pas le sien et qu'il le réclame pour le vendre et en tirer de l'argent²⁴. Ailleurs, dans son *Dialogue contre les Pélagiens*, il en fait un enseignement contre ceux qui se perdent dans les ratiocinations: «ne crois-tu pas que l'apôtre Paul, au temps où il écrivait, “le lacerna [*lacerna*, un manteau à capuche] ou la pénule que j'ai laissée chez Carpus à Troade, apporte-les en venant, avec les livres et surtout les parchemins” pensait aux mystères célestes et pas à ce qui est d'usage courant dans la vie ou ce qui est nécessaire au corps?»²⁵. Jean Chrysostome lui aussi justifie cette présence du manteau. Dans son commentaire de la lettre, il reprend l'image de l'apôtre qui n'est pas à la charge de ses communautés:

Mais qu'avait-il besoin de livres lui qui allait paraître devant Dieu? Il en avait particulièrement besoin: il les léguait aux fidèles qui les auraient à la place de son enseignement. Sa mort fut terrible pour tous les fidèles, mais surtout pour ceux qui en furent les témoins et qui alors profitaient de sa présence. Il demande son manteau afin de n'avoir pas besoin d'emprunter celui d'un autre²⁶.

Dans le commentaire sur Philippiens, il revient sur la question et propose une lecture morale de la requête paulinienne. Reprenant le passage évangélique recommandant de ne posséder qu'un seul vêtement, il s'interroge sur le fait que Paul exige un manteau supplémentaire.

Mais à quoi sert, dites-moi, de n'avoir qu'une seule chemise. Pourquoi donc? Si elle avait besoin d'être lavée, devait-il rester tout nu chez lui ou si la nécessité l'appelait, devait-il sortir tout nu et avoir honte? Réfléchissez dans quelle position se serait trouvé saint Paul appelé à parcourir le monde entier pour des œuvres si grandes et si nobles, s'il avait dû rester assis à la maison à cause d'une chemise! [...] Car n'allez pas croire que le corps de ces premiers apôtres ait été de diamant. [...] Et, de grâce, remarquez l'excès de l'amour [de Dieu] pour les hommes. Il a voulu abaisser ses disciples afin que vous soyez un peu soulagés. S'il les avait créés au-dessus du besoin, on les aurait beaucoup admirés, on les aurait beaucoup glorifiés, mais vous seriez perdu pour votre salut. Il n'a pas voulu les rendre admirables en cela,

24. *Non dixit penulam meam: potuit enim conversus aliquis ad pedes eius, inter cætera imposuisse vendendam.* HIERONYMUS STRIDONENSIS, *Commentarii in epistolas Pauli, in secundam epistolam ad Timotheum* 4, PL 30,895.

25. *Putasne apostolum Paulum eo tempore quo scribebat, Lacernam, sive penulam, quam reliqui Troade apud Carpum, veniens affer, ac libros, et maxime membranas, de cælestibus cogitasse mysteriis, et non de his quæ in usu communis vitæ vel corporis necessaria sunt?* HIERONYMUS STRIDONENSIS, *Dialogus contra Pelagianos* 3,4, PL 23,573.

26. Τί δὲ αὐτῷ τῶν βιβλίων ἔδει μέλλοντι ἀποδημεῖν πρὸς τὸν Θεόν; Καὶ μάλιστα ἔδει, ὥστε αὐτὰ τοῖς πιστοῖς παραθέσθαι, καὶ ἀντὶ τῆς αὐτοῦ διδασκαλίας, ἔχειν αὐτά. Πάντας μὲν οὖν τοὺς πιστοὺς εἰκὸς τότε μεγάλην ἔχειν πληγὴν, μάλιστα δὲ τοὺς παρόντας τῇ τελευτῇ, καὶ ἀπολαύοντας αὐτοῦ τότε. Τὸν δὲ φελόνην ζητεῖ, ὥστε μὴ δεηθῆναι παρ' ἑτέρου λαβεῖν. IOHANNES CHRYSOSTOMUS, *In Epistulam II ad Timotheum* 10, PG 62,656.

mais il les a plutôt abaissés pour que vous vous sauviez; il a fait en sorte qu'ils connaissent l'indigence afin que vous puissiez être sauvés²⁷.

L'interprétation du manteau permettait de donner lieu à d'intéressantes considérations morales qui auraient pu faire florès. Mais, de manière très paradoxale, ce n'est pas elle qui triompha dans la latinité. En effet, elle fut vite contrebattue par deux autres hypothèses: celle de la toge du citoyen et celle de la boîte à parchemin.

2. La pénule est une toge civique

L'idée que la *penula* puisse être autre chose qu'un manteau remonte à Ambrosiaster, ce commentateur inconnu actif durant le pontificat du pape Damase (366-384). Celui-ci prétend que les Tarsiates avaient acquis de Rome le droit d'avoir une curie et qu'ils s'y réunissaient vêtus de pénules, qui étaient donc l'équivalent de toges²⁸. À première vue, l'affirmation surprend. En réalité, elle n'est pas si étrange, car il semble que ce vêtement d'abord réservé aux voyageurs a lentement pris un sens important. Au cours des siècles, le statut de la pénule se modifia, car elle devint un vêtement urbain. L'excentrique Caligula se montrait au peuple en pénules ornées de pierres précieuses (Suétone, *Vie de Caligula* 52). Selon Martial (*Épigrammes* 2,57,4; 5,26; 14,145), pendant la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C., les pénules, cette fois en laine blanche et fine, devinrent un vêtement relativement courant²⁹. L'interprétation d'Ambrosiaster sera reprise par Primase d'Hadrumète (vers 553)³⁰, puis tout au long de l'époque médiévale, sera fixée par Aymon d'Halberstadt (vers 780-853), qui brode et complète.

La pénule que j'ai laissée à Troas chez Carpus, apporte-la avec toi, et les livres, que j'ai laissés ici, surtout les parchemins, où j'ai écrit mes lettres. La pénule était une veste consulaire que les consuls romains revêtaient

27. Ἀλλὰ τί ἔδει, εἰπέ μοι; ἓνα χιτῶνα ἔχειν; Τί οὖν; εἰ πλύνεσθαι τοῦτον ἔδει, γυμνὸν ἐχρῆν οἴκοι καθέζεσθαι; ἢ γυμνὸν περιέναι καὶ ἀσχημονεῖν, χρεῖας καλούσης; Ἐννόησον οἷον ἦν Παῦλον τὸν ἐπὶ τοσούτοις κατορθώμασι περιόντα τὴν οἰκουμένην διὰ ἱματίου ἐνδειαν οἴκοι καθῆσθαι, [...] Ὅτι γὰρ οὐκ ἀδαμάντινα σώματα αὐτοῖς κατεσκεύαστο. [...] Καὶ θέα μοι τὴν ὑπερβολὴν τῆς φιλανθρωπίας. Εἴλετο τοὺς αὐτοῦ μαθητὰς ἐλαττωθῆναι, ἵνα σὺ μικρὸν ἀναπνεύσης. Ἀλλ' εἰ ἐποίησεν αὐτοὺς ἀνενδεεῖς, φησὶ, πολλῶ θαυμαστότεροι ἂν ἦσαν, πολλῶ ἐπιδοξότεροι. Ἀλλὰ σοῦ ἡ σωτηρία ἐξεκέκοπτο. Οὐχ εἴλετο τοῖνυν ἐκείνους γενέσθαι θαυμαστοὺς, ἀλλ' ἐλαττωθῆναι μᾶλλον, ἵνα σὺ σωθῇς· καὶ ἐλαττωθῆναι ἐκείνους συνεχώρησεν, ἵνα σὺ δυνήθῃς σωθῆναι. IOHANNES CHRYSOSTOMUS, *In Epistolam ad Philippenses* 9, PG 62,254.

28. AMBROSIASER, *Commentaria in Epistolam ad Timotheum Secundam* 4, PL 17,496.

29. V.V. ZELTCHENKO, *Tac. Dial. 39: pænulae istae*, dans *Philologia Classica* 12 (2017) 29-34.

30. PRIMASIUS ADRUMETANENSIS, *Commentaria in epistolas S. Pauli, epistola ad Timotheum secunda*, PL 68,679.

quand ils pénétraient dans la curie. D'aucuns pourront demander comment et par quel moyen le bienheureux Apôtre est entré en possession d'un tel vêtement. On lui répondra que les Romains avant la venue du Seigneur avaient cette coutume ou cette habitude quand ils acquirent la monarchie de toute la terre, qu'à toutes les nations qui étaient venues à eux avec la paix et ses couronnes, ils leur donnent la liberté au point de les dire leurs frères et de les appeler citoyens romains, et de leur donner le pouvoir d'édifier une curie et d'avoir des consuls comme eux-mêmes en avaient [...]. Le père du bienheureux Paul mérita de recevoir la pénule à cause de son rang. Après sa mort, au nom de son souvenir, l'Apôtre conserva ce vêtement pour lui-même³¹.

Les commentateurs qui suivent reprennent Aymon: Atton de Verceil (ca. 950)³², puis Hervé du Bourg-Dieu (ca. 1080-1150) le citent même littéralement³³. Et tout ceci est ratifié par Nicolas de Lyre qui y voit la preuve de sa citoyenneté: *nomen* [dans le sens tardif de «désignation»] *est civitatis*³⁴.

3. La pénule est un écriin à manuscrit

Si le Moyen Âge se range à l'opinion d'Ambrosiaster, les temps modernes renouent avec une autre hypothèse ancienne avancée par Jérôme, que l'on trouve aussi dans la version syriaque, la Peshitta. Écrivant à son protecteur le pape Damase à propos de traduction, le Stridonien décrit ce qu'il lit quand il considère le texte dans son original hébraïque: «je déroule le rouleau hébreu que Paul selon certains appelle φελόνης et je regarde avec attention les caractères eux-mêmes»³⁵. Φελόνης désignerait

31. *Penulam quam reliqui Troade apud Carpum, veniens offer tecum, et libros, quos ibi dimisi, maxime autem membranas defer, ubi scribam meas epistolas. Penula vestis erat consularis, qua induebantur consules Romani quando ingrediebantur in curiam. Sed forte quaeret aliquis quomodo vel unde acciderit hoc genus vestimenti beato Apostolo? Cui respondendum est: Romanos ante adventum Domini hunc habuisse morem sive consuetudinem, quando monarchiam totius orbis sibi acquirebant, ut quaecunque gens eis cum pace et coronis occurrisset, darent ei libertatem, intantum ut fratres eorum dicerentur, civesque Romani appellarentur, dabantque eis potestatem aedificandi curiam et habere consules, sicut et illi habebant. [...] pater beati Pauli penulam accipere meruit causa dignitatis. Post cuius mortem Apostolus ob memoriam eius recordationis, hanc vestem sibi retinuit.* HAYMO HALBERSTATENSIS, in *D. Pauli epistolas, in Epistolam II ad Timotheum* 4, PL 117,808-809.

32. ATTON DE VERCEIL, *Expositio epistolarum S. Pauli, II Ad Timotheum* 4, PL 134, 698B.

33. HERVEUS BURGIDOLENSIS, *Commentaria in epistolas Pauli, in Epistolam II ad Timotheum*, PL 181,1474-1475.

34. *Bibliorum sacrorum cum glossa ordinaria a Strabo Fulgensi collecta*, t. 6, Venetiis [Venise], 1601, p. 756. De manière assez surprenante, on retrouve cela chez un moderne comme Prior qui évoque l'inquiétude de Paul d'être bien vêtu pour sa comparution: PRIOR, *Paul the Letter Writer* (n. 13), p. 154.

35. *Volumen Hebraeum replico, quod Paulus φελόνην iuxta quosdam vocat, et ipsos characteres sollicitus attendens, scriptum reperio.* HIERONYMUS STRIDONENSIS, *Epistola* 36, *Seu rescriptum Hieronymi ad Damasum* 13, PL 22,458.

donc les rouleaux de la Loi, le *Sefer Torah*. L'idée est toujours plus ou moins mentionnée pour être écartée jusqu'au XVII^e siècle, où elle revient en force. Estius, par exemple reprend l'ensemble des données pour finalement conclure que la pénule désigne en réalité ce qu'il nomme *theca*, un étui qui protège comme un manteau, autrement dit le *tikim* (le sac) du *Sefer Torah*. Son argument est que demander un manteau que l'on peut acheter sur place n'a pas de sens, contrairement aux livres, irremplaçables³⁶. Toujours aussi finement qu'à son habitude, il anticipe les réflexions contemporaines, et fait l'hypothèse que la différence entre les deux est que ce sont des notes et des recueils d'écriture: Paul lègue ses livres, mais également ses notes³⁷. Dom Calmet ne retient pas l'idée mais la mentionne, preuve de son actualité, et cite d'ailleurs un mémoire d'un abbé Boileau qui affirme que ce ne peut être qu'une boîte³⁸. Assez curieusement, on retrouve cela dans des travaux très récents³⁹. L'argument d'Estius porte: Cajetan, qui ne pense pas qu'il s'agisse d'une boîte, est sensible à l'idée que c'est une veste contre la pluie qui montre à la fois la pauvreté de Paul et le fait que sa prison n'est pas très stricte, mais qui en même temps est assez insignifiante. Il fait alors l'hypothèse moderne d'un arrêt en Grèce après la captivité romaine, dans laquelle il laisse des compagnons et écrits philippiens. Cette idée d'une captivité non romaine sera reprise par Lenain de Tillemont⁴⁰: elle sera «redécouverte» au XX^e siècle et considérée comme une absolue nouveauté.

III. EN FINIR AVEC L'EFFET DE RÉEL

Le plus frappant dans ces lectures, c'est qu'elles refusent absolument de prendre le manteau pour un manteau, autrement dit d'accorder à la requête de Paul le caractère humble et naïf d'une demande de service. Ils rivalisent d'ingéniosité pour voir dans *φελώνης* une enveloppe à manuscrits ou une toge, et lorsqu'ils admettent qu'il s'agit bien d'une banale pénule, c'est pour en faire un *exemplum* moral. Pourquoi ne formulent-ils pas l'hypothèse la plus simple?

36. G. ESTIUS, *In omnes divi Pauli apostoli epistolas commentaria*, t. 2, Parisiis [Paris], 1658, p. 855.

37. *Ibid.*

38. CALMET, *Commentaire* (n. 3), p. 493.

39. LUTTENBERGER, *Prophetenmantel* (n. 14), pp. 323-343; M. ENGELMANN, *Unzertrennliche Drillinge? Motivsemantische Untersuchungen zum literarischen Verhältnis der Pastoralbriefe* (BZNW, 192), Berlin, De Gruyter, 2012, pp. 490-493.

40. CAJETAN [THOMAS DE VIO], *Epistolæ Pauli et aliorum apostolorum [...] iuxta sensum literalem enarratæ*, Parisiis [Paris], 1540, p. 189; L. LENAIN DE TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, t. 1, Paris, Robustel, 1701, p. 581.

1. *L'effet de réel: un concept moderne*

Si les commentateurs anciens ne perçoivent pas ce détail de la pénule comme un «petit fait vrai», c'est parce que ce concept n'existe pas pour eux. Souvenons-nous en effet que l'idée selon laquelle c'est le fait qui produit de l'historicité ne remonte pas avant le XIX^e siècle. Depuis Aristote (*Poétique* 9), en effet, la fiction poétique est systématiquement comprise comme supérieure à la chronique historique, en ce qu'elle représente le monde en référence à l'universel: confronté à des événements à profondeur ontologique, le héros prononce les paroles qui conviennent à la situation. À l'opposé, comme l'a montré Jacques Rancière, la chronique historique se borne à cerner l'événement dans une réalité dont le statut reste infraontologique, car particulier et grevé de contingence: l'événement historique s'est réellement passé, mais au fond aurait pu se passer tout autrement, car il est lié aux circonstances et donc au hasard⁴¹. Ivan Jablonka l'a montré: la doctrine du «fait historique» intervient au terme d'une longue histoire⁴² qui finit par réfuter le principe de la supériorité du fictif – domaine de la nécessité et de l'universalité – sur le réel – domaine de la particularité et de la contingence. Ce bouleversement renversa le canon classique des Belles-Lettres, défit le privilège de la représentation, fit naître un genre nouveau, le roman⁴³. La littérature, en tant que régime moderne de la poétique ancienne, ne représente plus rien à strictement parler, ainsi que l'atteste le projet de Flaubert d'écrire un «livre sur rien» – c'est-à-dire un livre qui tiendrait par la seule force interne de son style⁴⁴.

Barthes et son effet de réel, l'idée partagée par les historiens qu'un fait peut faire accroire une réalité, ne sont que les héritiers de cette mutation achevée au XIX^e siècle et qui sépare nettement l'histoire et la littérature. Pour rompre avec les spéculations anciennes de l'histoire maîtresse de vie ou les prétentions philosophiques à la Hegel pour voir une philosophie de l'histoire, les historiens, qui sont devenus une profession, s'attachent au fait comme seul capable de produire de la réalité⁴⁵.

41. J. RANCIÈRE, *Le Fil perdu: Essais sur la fiction moderne*, Paris, La Fabrique, 2014, pp. 21 et 101.

42. I. JABLONKA, *L'Histoire est une littérature contemporaine* (Points, 533), Paris, Seuil, 2017, pp. 21-43 et 121-139.

43. J. RANCIÈRE, *La Parole muette: Essai sur les contradictions de la littérature* (Pluriel), Paris, Fayard, 1998, pp. 28-30.

44. RANCIÈRE, *Le Fil perdu* (n. 41), pp. 103-119.

45. JABLONKA, *L'Histoire* (n. 42), pp. 76-77.

2. Le mécanisme de construction du personnage de Paul

Cette révocation du petit fait vrai se révèle plein d'enseignement pour la construction du personnage dans l'Antiquité, qui est au cœur de cet ouvrage. Elle nous apprend qu'aucun détail n'est «innocent», aucun n'est là pour «faire vrai», comme nous autres modernes sommes tentés de le penser en lien avec des théories contemporaines romanesques. Le moindre petit détail contribue à la construction du personnage ou, plus exactement, à l'expression de sa réalité ontologique. Manteaux, rouleaux et codex expriment la réalité même de Paul.

Quelle réalité est-elle ici signifiée? Le fait que les auteurs anciens éprouvent le besoin de commenter le manteau, et pas du tout les codex et les rouleaux, est un précieux indice pour la cerner. La proposition de voir dans *φελόνης* le *tikim* d'un *Sefer Torah* la renforce. Si rouleaux et codex ne font pas difficulté, c'est parce qu'ils font entièrement partie de la représentation que les chrétiens se font d'eux-mêmes. On sait en effet que la culture écrite des chrétiens, très supérieure à celle de leur milieu d'origine, a servi à leur donner une place dans la société et a pu leur donner accès à une aristocratie lettrée: les chrétiens ont accédé à la visibilité par l'écrit⁴⁶. Grâce à 2 Tm 4,13, Paul est construit comme un personnage lettré, qui possède plusieurs livres et qui s'en préoccupe, ce qui correspond effectivement à la manière dont les lecteurs de l'épître le perçoivent: voilà pourquoi ce détail ne les arrête pas. Et finalement, n'est-ce pas conforme à la réalité historique?

Grâce à cette remarque, on peut aller plus loin dans le sens à donner à *φαιλόνης*, *βιβλία* et *μεμβράναι*. En effet, il convient de les comprendre dans ce contexte de la littéralité chrétienne. Pourquoi avoir utilisé le mot latin *μεμβράναι* alors que *διφθέραι* (qui signifie aussi «parchemins») aurait amplement pu suffire? L'emprunt au latin pourrait marquer une nouveauté technologique: ce que l'on appelle le codex⁴⁷. Or on sait que le codex a toujours été employé pour les chrétiens pour servir de support à leurs Écritures et l'explication économique affirmant que c'était pour des raisons de prix ne tient pas. C'était à l'évidence aussi une manière de se distinguer des Juifs qui ont toujours utilisé les rouleaux pour contenir leurs Écritures, et peut-être aussi pour se distancier de toutes les métaphores de l'Ancien Testament sur le rouleau de la Loi⁴⁸. Paul demanderait

46. J.S. KLOPPENBORG, *Literate Media in Early Christ Groups: The Creation of a Christian Book Culture*, dans *Journal of Early Christian Studies* 22 (2014) 21-59.

47. C.H. ROBERTS – T.C. SKEAT, *The Birth of the Codex*, London, Oxford University Press, 1983, p. 42.

48. I.M. RESNICK, *The Codex in Early Jewish and Christian Communities*, dans *The Journal of Religious History* 17 (1992) 1-27.

ainsi qu'on lui apporte les Écritures juives – sous forme de rouleau – et ce qui allait devenir les Écritures chrétiennes – sous forme de codex. Et dans ce contexte, penser que *φαιλόνης* est bien le *tikim* des rouleaux, n'est pas si absurde. Si cette lecture était vraie, le Paul que construirait le texte de la Seconde lettre à Timothée est celui du chrétien idéal: un lettré, qui possède non seulement les βιβλία juifs et leur *φαιλόνης* protecteur, mais aussi les *μεμβράναι* chrétiennes, ces Écritures nouvelles conservées sur ce nouveau support du codex, la révolution religieuse étant supportée par la révolution technologique.

IV. BRÈVE CONCLUSION MÉTHODOLOGIQUE

Que retenir de cette traversée de l'histoire des interprétations de ce verset en apparence anecdotique? Certainement notre propension à l'anachronisme. Nous tenons les effets littéraires des textes sur le lecteur pour transhistoriques et nous estimons que ce que nous repérons avec nos théories littéraires contemporaines correspond à ce que le texte était destiné à produire. En réalité, les effets littéraires ont aussi une histoire. Depuis le *linguistic turn* des années 1970, nous avons tendance à donner à la fiction, à la narration, un poids des plus considérables dans la construction de la réalité sociale, de l'histoire, de la manière dont les individus se représentent eux-mêmes. Or, ces convictions sont un moment de l'histoire intellectuel et ne reflètent pas ce que des époques plus anciennes, et particulièrement l'Antiquité, tenaient pour acquis. Ainsi les *realia* servaient-ils la construction du personnage, et pas à susciter une atmosphère de réalité ou faire accroire. À quand une analyse narrative qui prend en compte une histoire des lectures?

UCLouvain
Faculté de théologie / Institut RSCS
Grand-Place 45 / L3.01.01
BE-1348 Louvain-la-Neuve
Belgique
regis.burnet@uclouvain.be

Régis BURNET